

Projet de mandat du groupe de travail

« Standard national pour la donnée Dessertes pour le transport des bois »

Contexte

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) a chargé, dans le cadre du projet intitulé « Cartographie numérique pour le transport du bois », l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA) de définir, en lien avec le CNIG, le MTES/DGITM et les principaux acteurs concernés par le sujet, un standard national de données pour la donnée Dessertes pour le transport des bois. Sont concernées par ce projet de standard les données dessertes forestières mais également les données itinéraires bois ronds.

Enjeux

Les différents acteurs de la filière sont aujourd'hui confrontés à une hétérogénéité des données dessertes forestières, là où elles existent, d'un département ou d'une région à un autre. Cette absence d'interopérabilité entre les données Dessertes pour le transport de bois disponibles est pénalisante pour les transporteurs de bois et les acteurs de la filière mais également pour les DDT, qui, faute de pouvoir échanger des données entre elles, peinent à assurer, en limite de département, la continuité des itinéraires bois ronds qu'elles mettent en place.

L'absence actuelle de standard est par ailleurs un obstacle au souhait du MAA de proposer un premier outil collaboratif national qui permettrait à ces mêmes DDT d'actualiser, en ligne et de façon coordonnée entre elles, leurs données itinéraires et de mettre en œuvre des services complémentaires destinés aux transporteurs de bois (calculs d'itinéraires, impression de cartes, export de fichiers GPX, consultation des données itinéraire sur une application mobile). Un second outil permettra la création, en mode collaboratif, d'une base de données des dessertes nationales, co-construites avec les différents acteurs en région.

Méthodologie mise en œuvre

La méthodologie proposée consiste à partir des réflexions déjà menées par le passé en termes de modèle de données pour les Dessertes pour le transport de bois, déjà au sein de groupes de travail très diversifiés et d'une analyse de l'existant au sein des Régions, puis à les actualiser en les confrontant à un groupe d'utilisateurs rassemblés au sein d'un groupe de travail national placé sous l'égide du CNIG.

Les correspondances avec les principaux modèles existants dans les pays limitrophes de la France seront également étudiées.

Pour la partie itinéraire bois-rond, le modèle de données proposé prendra également en considération le standard COVADIS Transports Exceptionnels.

De même, un dialogue avec des SSII susceptibles de concevoir des offres de services autour de la base de données desserte sera établi.

Le groupe de travail mis en place est ouvert à toute personne désirant contribuer à la définition de ce standard.

Le modèle de données proposé in fine devra être cohérent avec les usages métiers (contextes d'utilisation) et les niveaux de précision attendus par les utilisateurs.

Objectifs

L'objectif pour les acteurs de la filière qui participeront au groupe de travail national sera de trouver un compromis entre les exigences techniques des services qui seront développés ultérieurement autour de la donnée Dessertes pour le transport de bois et l'hétérogénéité des modèles actuellement développés, sans pour autant aller vers une sur-qualité qui serait pénalisante pour le maintien dans le temps du standard adopté.

Livrables

- Standard pour la donnée « dessertes » contenant le Modèle de données documenté adopté par les participants au groupe de travail national ainsi que le modèle de métadonnées associé.

Moyen mis en œuvre

- Le groupe de travail se réunira à deux reprises en réunion plénière, en juillet et à l'automne 2018. La durée de son mandat est de un an.
- En dehors des réunions plénières prévues, les participants aux Groupe de Travail national seront invités à échanger entre eux par messagerie électronique.
- Un appel à commentaires sera lancé sur le site du CNIG à l'issue de la deuxième réunion du Groupe de Travail national.